

AMIENS

L'équipe du Conseil Paroissial aux Affaires Economiques

Sous la conduite du Père Jean-Louis BRUNEL

Ils sont au service de la paroisse pour entretenir les biens immobiliers, gérer les finances et faciliter la réalisation des activités pastorales.

Référent pour Saint-Jacques :
Philippe DUMEIGE - Tél. : 06 60 97 55 16

Référent pour Saint-Roch :
Didier LEFEVRE - Tél. : 06 13 82 26 94

Référent pour le Sacré-Cœur :
Patrick AFCHAIN - Tél. : 03 22 91 72 08

Trésorière Paroissiale :
Anne-Marie HENON – Tél. : 03 22 91 72 08

E-mail : paroisse-saint-jean-baptiste@orange.fr

Paroisse Saint Jean-Baptiste

Les comptes 2017 - de votre Paroisse
Chaque année, le C.P.A.E. (Conseil Paroissial aux Affaires

La Cathédrale

Place Notre-Dame →

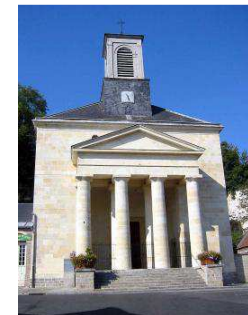


Sacré-Cœur

← Rue de Mareuil

Saint-Jacques

Rue Saint-Jacques →



Saint-Roch

← Rue de l'Abbaye

Economiques) tient à vous informer de la situation financière de la Paroisse.

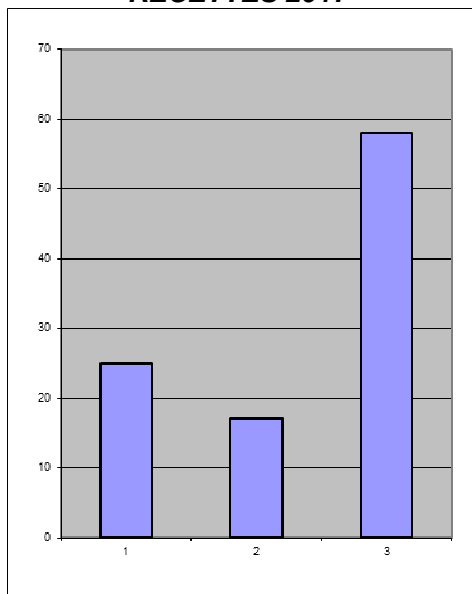
Rien de plus juste en effet que d'informer celles et ceux qui soutiennent en permanence leur Paroisse, et permettent ainsi aux prêtres et aux laïcs au service de l'Eglise d'avoir les moyens de remplir leur mission pastorale.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat positif de 12 215 € en 2017 qui permettra de provisionner pour des investissements futurs : mises aux normes et accès handicapés des biens de la Paroisse et rénovations de logements.

Info : Les gros travaux prévus à la cathédrale de 2017 à 2020 (électrification, restauration des Orgues, façade sud) sont pris en charge par l'Etat.

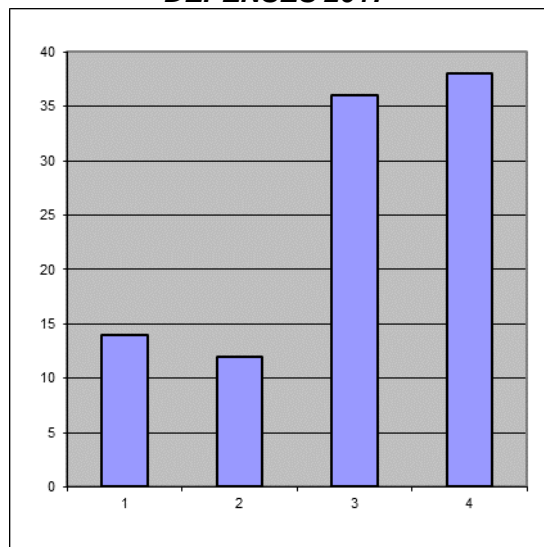
Merci à tous de l'aide, tant économique que pratique, que vous apportez au bon fonctionnement de notre Paroisse.

RECETTES 2017



- 1 - Quêtes paroissiales et quêtes de chauffage : 25%
- 2 - Loyers, concerts et dons : 17%
- 3 - Troncs et cierges : 58%

DEPENSES 2017



- 1 - Energies : 14%
- 2 - Entretien des bâtiments et impôts : 12%
- 3 - Frais de fonctionnement : 36%
- 4 - Salaires et charges sociales contributions au Secteur d'Amiens : 38%

RECETTES

1. **Quêtes paroissiales et quêtes pour le chauffage : 25 % des recettes**
Une forte baisse des quêtes des messes dominicales et des quêtes baptêmes, mariages et obsèques : - 16 305 €. Les quêtes de décembre pour le chauffage : 977 €.
2. **Loyers, concerts et dons : 17 % des recettes.**
Ils comprennent les locations d'appartements et la mise à disposition des salles paroissiales, les concerts et les dons.
3. **Troncs et cierges : 58 % des recettes.**

DEPENSES

1. **Energies (chauffage et électricité)**
Le coût global du chauffage et de l'éclairage des églises, des salles paroissiales et des logements : 14 % des dépenses.
2. **Entretien des bâtiments et impôts : 12 % des dépenses.**
3. **Frais de fonctionnement : 36 % des dépenses** (fournitures de bureau, copieurs, hosties, cierges, téléphone...)
4. **Salaires et charges sociales, contribution au Secteur d'Amiens : 38 % des dépenses.**

PROJETS 2018 ET INVESTISSEMENTS IMPORTANTS :

Aménagement du 28, rue Robert de Luzarches et du 12, rue André.